

Image not found or type unknown



Le tuteur légal de ma soeur est à l'hôpital

Par **catseye**, le **13/04/2009** à **15:25**

Bonjour, ma mère est actuellement à l'hôpital et cela risque de durer un certain temps. Mes deux parents sont divorcés et ma mère a toujours la garde de ma petite soeur de 15 ans et elle est en concubinage. Je voulais savoir si c'était à mon père de récupérer la garde de ma soeur le temps que ma mère se rétablisse ou si il faut que mon beau-père prenne sa garde. Merci pour toutes vos réponses.